



Tulimeke Munyika

Directrice, Registre national de la population, identification et production

Ministère des Affaires intérieures, de l'Immigration, de la Sûreté et de la Sécurité
Namibie

Constuire des systemes robustes et interopérables

Tulimeke Munyika a dirigé avec succès l'examen et la rédaction de nouvelles lois visant à soutenir la modernisation des systèmes d'enregistrement de l'état civil et de l'identité de la Namibie.

Pour réformer des systèmes d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, il faut apporter des changements à de nombreux niveaux : politique, juridique, technologique et culturel, entre autres. Les structures juridiques et de gouvernance qui sous-tendent les systèmes sont peut-être les plus fondamentales. En tant que directrice du Registre national de la population, de l'identification et de la production, Tulimeke Munyika s'est concentrée sur la réforme et l'harmonisation des lois relatives à l'enregistrement des faits d'état civil afin de soutenir la modernisation de la société namibienne, notamment la politique de gouvernance électronique, qui requiert des systèmes de gestion de l'identité fiables et interopérables.

En Namibie, l'enregistrement des faits d'état civil est enchâssé dans pas moins de quatre lois que la Namibie a héritées de l'Afrique du Sud au moment de son indépendance en 1990.

Les lois en question – la *Loi sur les étrangers* (en ce qui a trait au changement de nom de famille), la *Loi sur le mariage*, la *Loi sur les naissances, les mariages et les décès*, et la *Loi sur l'identification* – ont été adoptées respectivement en 1937, 1961, 1963 et 1996. Parmi celles-ci, seule la *Loi sur l'identification* a été adoptée après l'indépendance. La future *Loi sur le mariage* devrait réviser les exigences relatives à la désignation des officiers chargés des mariages, introduire des procédures précédant la célébration des mariages et fournir des outils pour traiter les mariages qui ne sont pas conclus de bonne foi. La *Loi uniforme sur les biens matrimoniaux*

est une nouvelle loi qui établira un régime de biens matrimoniaux uniforme dans tout le pays, mettra en place des régimes de propriété clairs et abrogera une loi de 1928 qui remonte à l'époque de l'apartheid. Un autre projet de loi, intitulé *Civil Registration and Identification Act*, est en cours d'élaboration grâce au leadership de madame Munyika. Elle espère qu'il sera bientôt déposé au Parlement.

Se concentrer sur la réforme du droit

Née dans un village situé sur la rive du fleuve Kavango, dans le nord de la Namibie, Tulimeke Munyika a été élevée par ses grands-parents maternels après le décès de sa mère, alors qu'elle n'avait qu'un an. « Je pense que cela m'a fait mûrir plus rapidement et devenir plus responsable. Mais si vous aviez demandé l'avis de mes grands-parents à l'époque, je suis sûre qu'ils n'auraient pas été d'accord », dit-elle en riant.

Madame Munyika a étudié le droit à l'Université de Namibie, obtenant un baccalauréat en jurisprudence (*B. Juris*) en 2005 et un baccalauréat en droit (LL.B) en 2007, à l'âge de 21 et 23 ans respectivement. Après avoir travaillé comme praticienne du droit à la Direction du contentieux civil du ministère de la Justice, elle a rejoint le ministère de l'Intérieur et de l'Immigration à titre de chef des Services de soutien juridique, en 2013, une décision qu'elle a prise après avoir perdu des procès où elle représentait ce ministère. « Les problèmes juridiques auxquels le ministère était confronté à l'époque ne pouvaient être traités que de l'intérieur, pendant la prise de décisions, et non après, devant un juge », dit-elle.

Puis, en 2019, « une occasion s'est présentée et j'ai été nommée directrice du Registre national de la population, de l'identification et de la production, au sein du Département de l'enregistrement de l'état civil. Depuis un certain nombre d'années, ce département examinait et rédigeait une nouvelle loi sur l'enregistrement de l'état civil et l'identification, afin d'abroger la législation existante et d'harmoniser plusieurs lois régissant l'enregistrement des faits d'état civil et la gestion de l'identité. Je pense que ma formation en droit m'a ouvert la porte pour tirer parti de cette occasion. Ainsi, la préparation a coïncidé avec l'occasion. »

L'importance de l'enregistrement électronique

Les changements juridiques ne sont qu'une partie des réformes du système d'enregistrement de l'état civil qui sont mises en œuvre en Namibie. Le *Plan stratégique 2015-2016 à 2020-2021 pour le système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil* prévoit la mise en place d'un « système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil fiable, intégré et dynamique comprenant des données complètes, opportunes et de qualité répondant aux attentes des parties prenantes ».

Pour concrétiser cette vision, la Namibie a mis en place des systèmes de notification électronique des naissances et des décès entre 2016 et 2018, en les reliant au Registre national de la population, qui héberge sous un même profil les registres de l'état civil et le système de gestion de l'identité. « Cela a mis en évidence la nécessité de renforcer la collaboration entre les parties prenantes », dit madame Munyika. Les principales parties prenantes étaient, entre autres, le ministère de l'Intérieur et de l'Immigration, le ministère de la Sécurité et de la Sécurité, le ministère de la Santé et des Services sociaux et l'Agence de la statistique de Namibie. Le nouveau système de notification électronique des décès, lancé en novembre 2018, serait le premier du genre en Afrique.

La reconnaissance de l'importance de l'enregistrement des naissances et des documents d'identité a été renforcée par la pandémie de COVID-19. « Alors que la COVID occupait le devant de la scène, dit madame Munyika, le gouvernement a cherché à déployer un programme de subventions sociales pour aider la nation. » Le Registre national de la population numérisé a permis aux citoyens de demander une subvention à l'aide de leur téléphone portable. Les données contenues dans l'application ont été automatiquement validées d'après les données du Registre national de la population et d'autres bases de données, ce qui a permis un traitement rapide et efficace des demandes en 72 heures.

« Je suis dans un environnement où je suis confrontée quotidiennement aux problèmes des gens. Un mot gentil et une oreille attentive peuvent beaucoup aider. »

La vision initiale de madame Munyika était de garantir une couverture complète de l'enregistrement des naissances, et ce, dès la naissance, mais elle dit qu'elle « souhaite désormais que les données d'état civil et d'identité servent à d'autres secteurs pour renforcer la protection sociale, améliorer la gouvernance et promouvoir la vérification et l'authentification de l'identité. » En Namibie, cela devrait être possible grâce à un registre de l'état civil et à un système de gestion de l'identité interreliés et interoperables.

L'empathie et un mot gentil

En tant que leader, madame Munyika accorde une grande importance à l'excellence professionnelle, à l'intégrité – faire ce qui est juste, même lorsque personne ne regarde – et à l'esprit d'équipe. « L'enregistrement des faits d'état civil n'est jamais l'affaire d'une seule femme », fait-elle remarquer. La gentillesse et l'empathie sont également déterminantes. « Je suis dans un environnement où je suis confrontée quotidiennement aux problèmes des gens; beaucoup de gens sont aux prises avec de nombreuses difficultés. Un mot gentil et une oreille attentive peuvent beaucoup aider. »

Sans surprise, madame Munyika aime surtout « aider les gens ». Entendre quelqu'un dire "merci" parce que son problème a été résolu, eh bien, même s'il n'est pas vraiment résolu, la personne en question a reçu une explication plausible concernant sa situation. »

Aux autres pays qui envisagent de réformer leur système d'enregistrement et de statistiques de l'état civil, elle conseille de fusionner les systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et de gestion de l'identité. « Cela crée une source plus robuste et plus fiable ». Elle ajoute : « Rome ne s'est pas construite en un jour, et il en va de même pour le système national complet d'enregistrement de la population de la Namibie. Cela demande des années de planification méticuleuse et de mobilisation des ressources. » ■

En savoir plus sur le système ESEC en Namibie : Lisez l'[aperçu de pays](#), une [étude de cas sur les liens entre l'enregistrement des faits d'états civil et la protection sociale](#), une [fiche technique sur l'utilisation des systèmes d'état civil dans la réponse à la COVID-19 en Namibie](#), ou une autre [fiche technique sur le rôle des systèmes de notifications pendant COVID-19](#).